

SÉCURISATION DU VILLAGE



MOT DU MAIRE

Chères habitantes, chers habitants,
Nous espérons que malgré la chaleur caniculaire, vous avez pu profiter de l'été.

L'année 2025 marque l'aboutissement de plusieurs projets malgré le ralentissement de 2020 à 2022 provoqué par la pandémie COVID. Grâce aux idées et à l'engagement de chacun, nous pouvons surmonter les périodes de crises, malgré le désengagement de l'État et une réglementation continuellement changeante et contraignante.

Nous savons qu'à compter de cette année, au vu des finances du Département, celui-ci ne subventionnera plus les communes pour l'entretien des chemins.

Actuellement tous les conseillers communautaires de « Terres du Lauragais » réfléchissent au financement et aux aides possibles.

C'est une charge très lourde pour la Communauté des communes et les communes.

Une grande partie de nos projets communaux de ce mandat arrivent à terme.

- La première phase des travaux d'urbanisation a pu être finalisée cette année.
- Les travaux d'accessibilité de la mairie sont en voie de finalisation. L'aménagement intérieur est quasiment terminé et l'extérieur, dont la rampe et la réfection de la rue, devrait l'être dans le courant du mois de novembre.

Les élus ont choisi de financer ces travaux par un emprunt afin de garder une partie du fond de roulement qui permet d'assurer des finances saines.

Aujourd'hui, la maîtrise des dépenses continue d'être une difficulté, au vu de l'augmentation des coûts des matières, et de la diminution des dotations de l'État et du Département.

Nous avons réussi, conformément à notre engagement,

à ne pas augmenter les impôts sur ce mandat (fait assez rare dans les communes).

Ce pari ambitieux a été atteint avec l'aide de tous. Bien entendu, grâce aux élus qui m'ont accompagnée et à la bienveillance du personnel communal ; mais nous ne négligeons pas les efforts des membres des associations et de tous les bénévoles.

Merci à tous.

Notre volonté de vous servir et d'améliorer notre territoire reste une de nos priorités.

Je vous souhaite une bonne lecture et une bonne rentrée à nos chers écoliers.

Marielle PEIRO

Nous nous sommes engagés à maîtriser nos dépenses, tout en réduisant la dette et en continuant d'investir dans des travaux ou achats et cela sans augmenter les impôts.



UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LA COMMUNE

La municipalité a décidé de mettre en valeur notre qualité de vie, notre environnement pour refléter l'image réelle de notre commune par la création d'un nouveau logo.

Il symbolise notre patrimoine culturel de part notre église, notre jolie vue sur les Pyrénées, notre environnement agricole tout autour de notre commune et notre ensoleillement de notre belle région du lauragais.

VIE COMMUNALE

1. SECRÉTARIAT

- Achat d'une armoire forte de sécurité et anti-feu
 - > Coût total HT : 2 370 €
 - > Subvention CD 31 (50 %) : 1 285 €
- Afin de faciliter les tâches de secrétariat ainsi que les liaisons avec la Trésorerie, la préfecture, etc.
Achat de :
 - matériels ergonomiques pour le poste de travail...
 - matériels informatiques
 - logiciel administratif et comptable
 - > Coût total HT : 2 057 €
 - > Subvention CD 31 (20 %) : 411,40 €



2. ASSOCIATIONS

- Achat d'une armoire positive (Frigo) pour la cuisine de la salle de fêtes pour une utilisation par les associations et les habitants qui louent la salle.
 - > Coût total HT : 1 463,13 € soit 1 755,76 € TTC
 - > Subvention CD 31 (40 %) : 585,25 €
- Création d'un boulodrome à côté du city parc
 - > Coût total HT : 8 025,40 € soit 9 630,72 € TTC
 - > Subvention CD 31 (40 %) : 3 210,24 €
- Achat de 10 barrières pour les manifestations, organisées par le CAL et les Boulistes. Ainsi que des grilles pour séparer le coin cantine dans la grande salle.
 - > Total : 1 488 €

3. JEUNES

- Aide financière du CCAS Communal au financement de repas de cantine et de sortie scolaire pour les familles en difficulté.
- Réfection des bandes de peintures (ligne des zones de sport) du city-stade (travail en bénévolat, réalisé par le 1^{er} adjoint).
- Peinture d'une fresque (Street Art) sur les murs de l'abri au city stade (exécutée en bénévolat par des lycéens). Achat de bombes de peinture aérosol et de pots de peinture pour la réalisation.
 - > Coût des peintures : 295,89 €





4. AÎNÉS

- Portage de repas à domicile (Une convention a été signée en juillet 2021 avec le CCAS de Villefranche-de-Lauragais.)
- Colis pour les aînés, distribués par le Comité du CCAS de Lagarde, avec le choix en 2024 de produits locaux



5. DIVERS

- Aménagement d'un parking communal à côté du city-stade
 - > Coût total HT : 14 915 € soit 17 898 € TTC
 - > Subvention CD 31 (30 %) : 4 474,50 €
- Installation d'un composteur collectif au centre bourg (mars 2025)



- Opération de broyage organisée par la Communauté de communes Terres du Lauragais (avril 2025)



VOIRIE

1. DÉNOMINATION DE TOUTES LES VOIES DE LA COMMUNE

2. NUMÉROTATION DES HABITATIONS EN AGGLOMÉRATION ET HORS AGGLOMÉRATION

- Travail effectué sur plusieurs années avec La Poste pour la création des adresses et inscription de celles-ci sur la BAN (Base Adresse Nationale) officielle et sécurisée.

> Coût total : 4 236 € TTC (non subventionnable)

- Achat des plaques de rue
 - Achat des plaques de numéros des habitations, fournies une fois à ceux qui sont venus les récupérer en mairie.
- > Coût total : 9 187,76 € TTC (non subventionnable)

PETIT RAPPEL : Il reste encore des plaques de n° des habitations, pensez à venir les récupérer en mairie.

- Achat de panneaux de signalisation, avec l'aide des amendes de police.

3. POOL ROUTIER (ENTRETIEN DES CHEMINS)

Chaque année une enveloppe était dédiée aux communes avec un financement (subvention) du Département à 68,75 %, le reste était payé par la commune.

La somme de 65 125 € HT attribuée à Lagarde était à dépenser sur 4 années. Cette somme permettait de couvrir la moitié du réseau communal.

Heureusement depuis 3 ans, la Communauté de communes Terres du Lauragais fournit de l'enrobé à froid. Celui-ci est mis en place par les élus bénévoles de la commission voirie. À compter de cette année, au vu des finances du Département, celui-ci ne subventionnera plus les communes pour l'entretien des chemins.

Afin de financer de nouveaux travaux de voirie, une révision libre (participation communale) est envisagée.

Cette année, la commune doit donc participer au financement d'environ 30 000 € TTC (sans aide du CD 31) pour les travaux à venir de réfection de la rue de la mairie.

4. ESPACES VERT (ENTREPRISE)

Coût annuel plus ou moins identique à celui d'un agent, sans les charges patronales.

Le coût total de l'entreprise est d'environ 21 000 € sur une année, au lieu de 32 400 € pour un agent communal.

L'entreprise choisie depuis plus de 2 ans donne entière satisfaction.

5. ENTRETIEN DES CHEMINS COMMUNAUX

- Passage des épareuses (abandon de la compétence par Terres du Lauragais). Cette charge est devenue à 100 % communale depuis 2023 pour :

- l'entretien des banquettes, talus, fossés, chemins communaux ;
- le Département fait le reste aux niveaux des routes départementales.

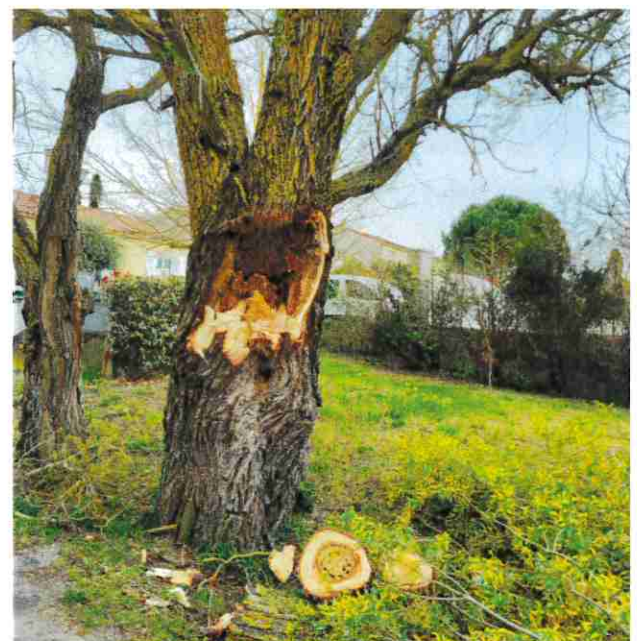
> Coût à la charge de la commune : 4 495,68 € TTC

- Travaux de lamier (pour taille à l'aplomb des chemins communaux)

> Coût : 6 489,60 € TTC

Il reste encore des voies communales à entretenir.

Divers élagages et dégagement d'arbres communaux pour sécuriser ont été effectués **en partie en bénévolat** pour réduire la facture. Le Département (si route départementale) ou l'entreprise d'espaces verts (si voie communale) ont fini d'évacuer les déchets.



TRAVAUX RÉALISÉS

1. ÉGLISE

- Achat de grille caillebotis en acier et visserie pour un montant de 280,31 € afin de sécuriser la passerelle d'accès aux cloches. Travaux réalisés en bénévolat par le 1^{er} adjoint.
- Sécurisation, en bénévolat, d'une vitre cassée lors de la dernière tempête
- Travaux sur la trappe d'accès aux cloches
- Travaux sur la toiture de l'église
 - > Coût total réparti sur 5 années : 25 333,20 € TTC

Peu de subvention accordée (ni département, ni région, ni fondation du patrimoine) car ces réparations sont considérées généralement comme de « l'entretien », même si elles sont indispensables pour la préservation de ce patrimoine.

Pour ce coût total de 25 333,20 €, une seule subvention a été accordée pour une réparation de structure (remplacement de chevrons, voliges, gouttière,...) en 2022.

- > Coût total HT : 5 535 € (6 642 € TTC)
- > Subvention CD 31 (40 %) : 2 214 €

- Travaux d'élagage pour la sécurité au voisinage des habitations
 - > Coût dépensé depuis 2022 : 7 452 € TTC

2. ÉCOLE

- Élagage de 2 marronniers pour un coût de 960 €
- Travaux de réparation de la toiture 1 824 € + destruction de nids de guêpes 165 €
- Achat de matériel pour la réception des 2 niveaux de classes supplémentaires (CE1 et CE2) pour un coût de 1 826,62 €
- Rafrâichissement des peintures dans la classe des grands, effectué en bénévolat
- Mise en place du paiement par « PayFip » avec la trésorerie, pour la cantine et la garderie, depuis le 23/07/2021
- Programme « École Numérique » en 2022 pour la classe de la directrice d'école avec l'achat de matériel (vidéo projecteur pour la classe des petits et ordinateur)
 - > 1^{re} phase - coût total HT : 4 187,01 € (5 024,41 € TTC)
 - Subvention CD 31 (30 %) : 1 254,92 €
 - Subvention État (50 %) : 2 077,50 €
 - > 2^e phase - coût total HT : 1 688,68 € (2 026,41 € TTC)
 - Subvention CD 31 (30 %) : 470,17 €

- Travaux électriques pour la rénovation de l'éclairage dans les classes et dans le cadre de l'école numérique
 - > Coût total HT : 3 200 € (3 840 € TTC)
 - > Subvention CD 31 (40 %) : 1 280 €

- Convention ENT (Environnement Numérique de Travail)
 - > Coût : 40 €/an et par école du RPI





3. SALLE DES FÊTES

- Travaux de rénovation de la cantine/cuisine de la salle des fêtes pendant l'été 2024





- Changement de l'éclairage de la salle des fêtes par des lampes LED et amélioration de la sécurité (alarme, affichage de secours,...)



- Travaux de doublage (murs et plafond), isolation, placo, carrelage du sol, peinture, électricité et de plomberie.
 > Coût total HT : 22 849,50 € (27 419,40 € TTC)
 > Subvention CD 31 (40 %) : 9 139,80 €
- Lave vaisselle professionnel acheté en 2021 et subvention reçue en 2022
 > Coût total HT : 1 601,50 € (1 921,80 € TTC)
 > Subvention CD 31 (40 %) : 640,60 €



- Achat de mobilier et de matériel (fours, cuisinière, tables, ustensiles...) en 2024
 > Coût total HT : 18 318,05 € (21 455,40 € TTC)
 > Subvention CD 31 (40 %) : 7 150,60 €



4. MAIRIE

Travaux de rénovation de la mairie et mise aux normes pour l'accessibilité de celle-ci :

- Travaux sur la toiture pour 2 943 € (réparation de fuites...)
- Choix d'un architecte
- Changement de la porte d'entrée extérieure en bois par du fer forgé
- Travaux de terrassement
- Maçonnerie pour création de la rampe d'accessibilité et de travaux intérieurs
- Revêtement et crépis de la rampe
- Réfection de la façade et création d'une ouverture dans le mur pour la nouvelle entrée
- Électricité (mise aux normes à l'intérieur) et éclairage obligatoire de la rampe
- Plomberie (dont la modification du chauffage et l'installation d'une climatisation réversible)
- Changement des menuiseries (fenêtres, portes intérieures et extérieures, volets)
- Isolation intérieure
- Réfection des plafonds et murs (doublage en placo) et enduit des murs non doublés
- Peinture des murs, plafonds et portes
- Pose d'un nouveau revêtement de sol
- Création de garde-corps pour la rampe
- Création d'une porte en fer forgé automatisée pour l'entrée
- Visiophone et interphone incluant un appel pour malentendants

Coût		Subventions (50 %)			Remboursement TVA (14,85 %)	Reste à charge (36,67 %)
HT	TVA	DETR (Etat)	CD 31	Région	FCTVA	
121 530,83 €	22 744,25 €	36 459,25 €	32 498,67 €	4 363,56 €	18 047,33 €	52 906,27 €
TOTAL	144 275,08 €		73 321,48 €		18 047,33 €	52 906,27 €



5. TRAVAUX D'URBANISATION (SÉCURISATION DU VILLAGE EN AGGLOMÉRATION)

	Coût €		Subventions		Emprunt (sur 15 ans)	Remboursement TVA (14,85 %)	Reste à charge
	HT	TVA	CD 31 (100 %)	CD 31 (25 %)	Crédit Mutuel	FCTVA	
Financé par le CD 31	110 000	-	110 000	-	-	-	-
Financé par la mairie	207 602,08	41 520,41	-	52 285,20	-	36 994,69	159 842,60
Emprunt	-	-	-	-	150 000	-	-
Total intérêts emprunt	-	-	-	-	40 603,20	-	-
Frais banque	-	-	-	-	225	-	-
TOTAL	249 122,49 €		52 285,20 €		190 828,20	36 994,69 €	

- C'est un projet démarré depuis 3 ans :
- Réflexion sur le projet avec le Département dès le début de l'année 2022
 - Choix du bureau d'étude le 20/07/2022
 - Delibération de l'avant-projet (projet élaboré par les élus, le bureau d'étude et le Département le 12/10/2023)
 - Rétrocession de la parcelle appartenant à la société Francelot pour poursuivre le projet le 30/01/2024
 - Convention signée avec le Département le 05/02/2024

Une partie des travaux a été financée à 100 % par le Département (enrobés, panneaux de signalisation des travaux).



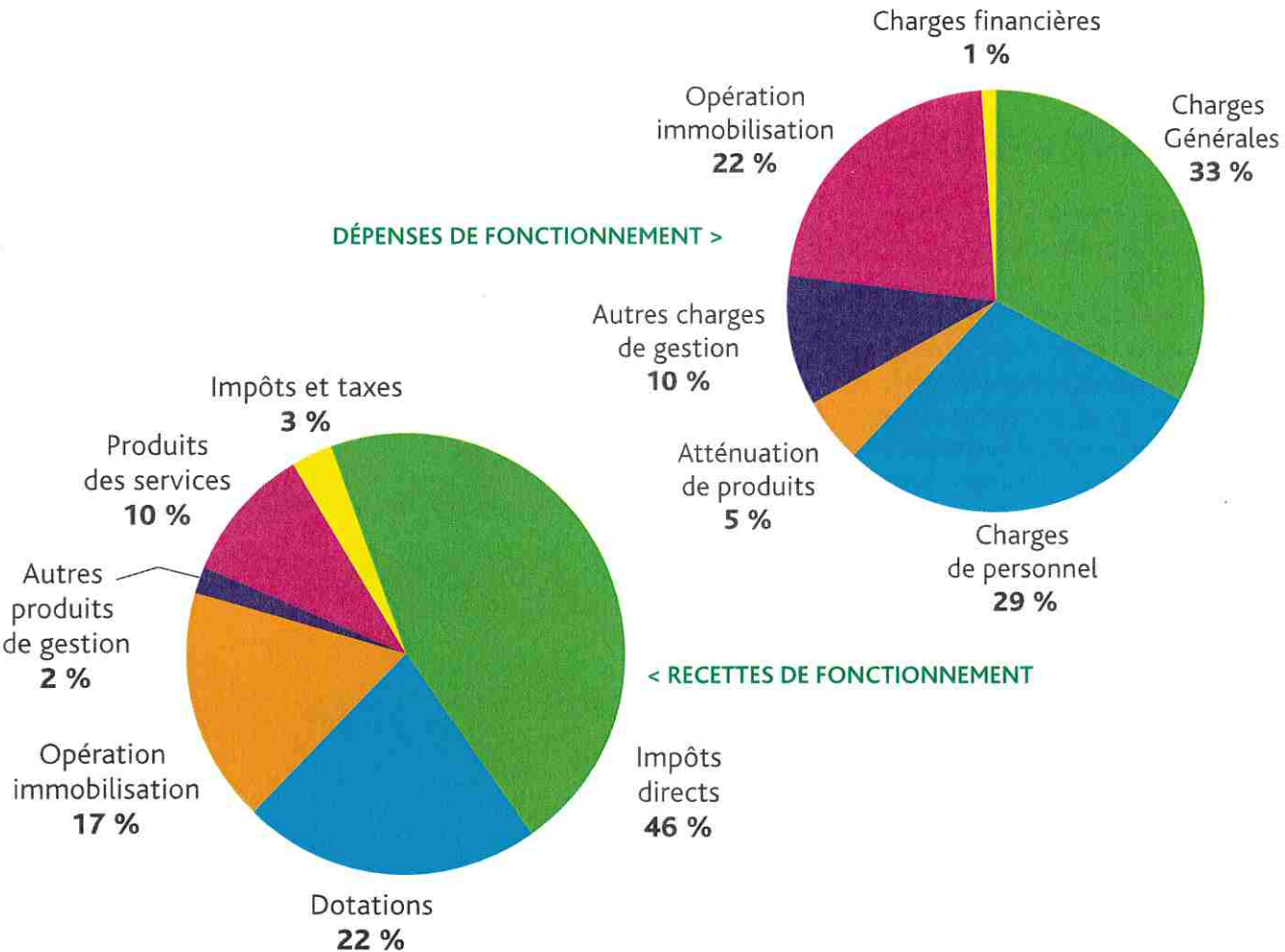
PROJETS EN COURS

- Les études des projets suivants ont démarrés en 2024 avec le SDEHG :
- **Ombrières photovoltaïques** : le SDEHG finance à 100 % les études établies par l'entreprise. L'investissement sur 20 ans sera amorti par la revente du surplus
 > Aide : 7 560 € de prime de l'État
 - **Rénovation éclairage public en LED** : en cours pour la fin de l'année 2025 (la 1^{re} phase a été terminée en 2019.)
 - **Coffret festivité rue de la mairie** : plans étudiés et coût à l'étude
 - **Travaux d'électricité** : à l'étude pour rendre le logement au dessus de la mairie indépendant de celle-ci

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Les comptes administratifs s'établissent ainsi :

CA Communal	Fonctionnement	Investissement
Dépenses (€)	465 933,16	150 765,67
Recettes (€)	484 923,36	208 583,20
Solde 2024	+ 18 990,20	+ 57 817,53
Report solde antérieur	+ 233 366,42	+ 63 073,11
Résultat de clôture 2024	+ 252 356,62	+ 120 890,64



BUDGET 2025

VOTE DES TAXES COMMUNALES

Les mêmes taux que l'an passé ont été votés :
Dans les foyers, le montant de l'impôt a tout de même augmenté dû à l'augmentation de l'assiette établie par l'État.
Nous avons tenu notre engagement, puisque nous n'avons pas augmenté les taux communaux sur lesquels nous avons la main.

- Taxe foncière (TFB) : 37,85 %
- Taxe foncière non bâti (TFNB) : 142,42 %
- Taxe d'habitation Résidence secondaire (TH) : 14,64 %

DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 542 055,62 €

DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT : 624 000 €

Les dépenses et recettes du budget 2025 se répartissent ainsi. (Cf tableau ci-contre)

INCIVILITÉS

- > Quelques dégradations au city-stade ont été constatées et sont à déplorer.
- > Les **dépôts sauvages**, en dehors des bornes ordures ménagères et tri, sont **interdits**. Ces déchets doivent impérativement être apportés à la déchetterie par l'utilisateur.

RAPPEL HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE DE VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS OU DE MONTGEARD :

Les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h

COMMUNICATION INTERCOMMUNALE

Suivez l'actualité de votre **commune** et de **Terres du Lauragais** directement sur votre smartphone !

Comment fonctionne l'application ?

- Recherchez votre commune**
Tapez son nom et ajoutez-la en favori.
- Explorez les tuiles colorées**
Loisirs, démarches, infos... tout est à portée de clic !
- Suivez l'actualité avec le fil d'infos**
Retrouvez ici les actualités, événements, alertes urgentes et infos importantes.
- Découvrez l'agenda du territoire**
Accédez à tous les événements à venir sur le territoire.
- Ajoutez un contenu en favori**
Vous pouvez mettre de côté les infos que vous consultez souvent.

Retrouvez + d'informations sur : www.terres-du-lauragais.fr

Une application mobile est désormais disponible à installer sur le téléphone. Les communes pourront être suivies via cette application de « Terres du Lauragais ».

Retrouver plus d'informations sur : www.terres-du-lauragais.fr

Il faudra cependant patienter car notre page est en cours de construction par HGI (Haute-Garonne Ingénierie) qui a actuellement un volume important de demandes à traiter.



INFOS MAIRIE

La publication des procès-verbaux des conseils municipaux a été retardée ces derniers mois mais une mise à jour est prévue en septembre et vous pourrez les retrouver sur notre site internet : <https://www.mairie-lagarde31.fr/>

Secrétariat de Mairie

Horaires d'ouverture au public les lundis de 13h30-18h et les vendredis de 13h30-16h30

Permanences téléphoniques au 05 61 81 65 40 de 9h30 à 11h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Mail de contact : commune-de-lagarde@orange.fr

Numéro d'urgence : 06 77 04 51 55

RAPPEL NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, débroussailleuses, scies mécaniques... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.

RAPPEL TROUBLES DE VOISINAGE

Des bruits créés par des comportements anormaux qui peuvent émaner d'une personne, d'un animal ou d'une installation à proximité de votre maison peuvent être sanctionnés lorsqu'ils se manifestent de jour comme de nuit.

NUMÉROS D'URGENCE

- Réseau eau : 05 61 81 30 76 - Électricité : 0 810 13 13 33
- Route départementale : pour les problèmes en journée au 05 62 18 83 50 ; le week-end et la nuit, appeler la gendarmerie qui contactera le service d'astreinte sur Toulouse.

INFOS UTILES

- Bus HOP Nailloux : vous trouverez les fiches horaires disponibles en mairie du réseau Arc-en-ciel également sur www.haute-garonne.fr